



# Conseil de sécurité

Soixante-dix-neuvième année

**9627<sup>e</sup>** séance

Jeudi 16 mai 2024, à 10 heures

New York

*Provisoire*

---

<i>Président :</i>	M. Afonso .....	(Mozambique)
<i>Membres :</i>	Algérie .....	M. Gaouaoui
	Chine .....	M. Geng Shuang
	Équateur .....	M <sup>me</sup> Barba Bustos
	États-Unis d'Amérique .....	M <sup>me</sup> Thomas-Greenfield
	Fédération de Russie .....	M. Nebenzia
	France .....	M <sup>me</sup> Broadhurst Estival
	Guyana .....	M <sup>me</sup> Savory
	Japon .....	M <sup>me</sup> Shino
	Malte .....	M <sup>me</sup> Gatt
	République de Corée .....	M. June Byoung Park
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord .....	M. Eckersley
	Sierra Leone .....	M. Allieu
	Slovénie .....	M. Žbogar
	Suisse .....	M. Hauri

## Ordre du jour

Examen du projet de rapport du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 10 h 5.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **Examen du projet de rapport du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale**

**Le Président** (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Le Conseil de sécurité va procéder à l'examen de son rapport annuel à l'Assemblée générale portant sur la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023.

Le projet de rapport a été distribué aux membres du Conseil. L'introduction figurant dans le projet de rapport a été rédigée par la délégation britannique, avec la participation des autres membres du Conseil. Le corps du rapport a été établi par le Secrétariat. Je tiens à remercier le Royaume-Uni et le Secrétariat pour leurs contributions respectives.

Je signale également que le projet de rapport a été établi conformément aux dispositions énoncées dans les notes de la présidence en date du 30 août 2017 (S/2017/507) et du 27 décembre 2019 (S/2019/997).

Je donne maintenant la parole au représentant du Royaume-Uni, dont la délégation s'est chargée de la rédaction de l'introduction du rapport annuel de cette année.

**M. Eckersley** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Le Royaume-Uni a l'honneur de présenter le projet de rapport annuel du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale. Bien que nous ayons eu la responsabilité de rédiger l'introduction du rapport, ce dernier est le fruit d'un effort collectif des membres du Conseil en 2023 et du Secrétariat. Nous remercions tous les membres du Conseil pour leurs contributions constructives. Nous tenons également à remercier le Secrétariat, en particulier la Division des affaires du Conseil de sécurité, pour son appui inestimable et ses conseils éditoriaux tout au long du processus de rédaction, ainsi que pour la préparation du corps du rapport.

Comme le veut la pratique, le rapport annuel est un document de consensus. Il n'est pas toujours facile de parvenir à un accord sur le résumé des activités du

Conseil, et cela a été particulièrement vrai cette fois-ci compte tenu des tendances au sein du Conseil tout au long de l'année 2023. Si le nombre d'heures passées dans la salle du Conseil a considérablement augmenté, avec notamment une hausse de 47 % du nombre de séances supplémentaires non programmées par rapport à 2022, le nombre de documents adoptés par le Conseil a lui, en revanche, diminué.

Le Conseil de sécurité a néanmoins été en mesure d'aller de l'avant et de prendre des décisions importantes dans l'exercice de sa responsabilité en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales, y compris sur des questions urgentes allant de Gaza à l'Afghanistan, du Yémen à la Colombie, en passant par la Somalie et Haïti. Le Conseil s'acquitte de cette responsabilité au nom de tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies, conformément à l'Article 24 de la Charte des Nations unies, et le rapport annuel est un mécanisme important pour tenir l'ensemble des Membres et la société civile informés des tendances et des décisions prises tout au long de l'année.

Dans un souci d'améliorer la transparence et la responsabilité du Conseil, le Royaume-Uni a collaboré avec le Président de l'Assemblée générale pour organiser une réunion de consultation informelle avec tous les États Membres avant le processus de rédaction. Compte tenu des réactions reçues, nous avons inclus des informations supplémentaires sur l'exercice du droit de veto, ainsi que des références aux votes sur les questions de procédure. Nous espérons que lors de la rédaction des prochaines éditions du rapport, nous pourrions poursuivre cette pratique consistant à répondre positivement aux réflexions et suggestions de l'ensemble des Membres.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant du Royaume-Uni de sa déclaration.

Je crois comprendre que le Conseil est prêt à passer à l'adoption du projet de rapport annuel.

Puis-je considérer que le projet de rapport est adopté par le Conseil ?

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Cette décision sera reflétée dans une note de la présidence du Conseil de sécurité qui sera publiée sous la cote S/2024/387.

*La séance est levée à 10 h 10.*